



Clinique Bizet

— HEXAGONE SANTÉ PARIS —

Votre Préadmission

Madame, Monsieur,

Afin de réaliser votre préadmission, merci de nous adresser **au plus tard 72h avant votre admission** les informations suivantes par e-mail à l'adresse suivante : admissions@clinique-bizet.com ou par fax : 01.47.23.39.61.

- Noms, prénoms et date d'entrée (**dans l'objet de l'e-mail**)
- Date de naissance
- Date d'intervention
- Adresse et téléphone
- Personne à prévenir (nom, téléphone et lien de parenté)
- Nom de votre chirurgien ou du médecin responsable
- Type de chambre souhaité (Cf. Fiche tarifaire)
- **Ambulatoire** (sortie le jour même) ou **Hospitalisation** (minimum 1 nuit d'hospitalisation)

Informations à
retranscrire
dans le corps
de votre
e-mail

Merci d'y joindre également en pièce jointe les documents ci-dessous :

- Copie Pièce d'identité (carte nationale d'identité recto/verso, passeport ou titre de séjour)
- Justificatifs de prise en charge (carte vitale et attestation sécurité sociale correspondante, Affection Longue Durée, triptyque délivré par l'employeur si Accident de Travail)
- Justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois

En cas d'hospitalisation uniquement :

- Recto-verso de votre carte de mutuelle en cours de validité
- La prise en charge demandée auprès de votre mutuelle
en leur indiquant le n° **Finess : 750300766** et le code **DMT : 137** pour la chirurgie, **182** pour l'hospitalisation soins de suite réadaptation, **126** pour l'oncologie, **223** pour la médecine cardiologique.

Si à votre sortie, la prise en charge n'est pas obtenue, nous vous demandons de régler la pré-facture, puis de vous faire rembourser auprès de votre mutuelle.

Pour les mineurs : Pièce d'identité des deux parents, pièce d'identité de l'enfant si existante, Livret de famille (ou acte de naissance de moins de 3 mois). De plus il est impératif que l'autorisation d'opérer soit signée **par les deux parents** (il vous sera demandé un justificatif de l'autorité parentale si les parents sont divorcés ou absents).

En cas d'absence d'autorisation, l'intervention sera annulée.

Le jour de l'admission, merci de prévoir un chèque de caution, à défaut vous devrez faire l'avance des frais en espèces ou par carte de crédit (la réglementation ne nous permet pas d'accepter de carte de crédit pour la caution). Le montant du chèque vous sera communiqué lors de l'admission en fonction du type de chambre souhaité. Le chèque de caution vous sera restitué à votre sortie ou ultérieurement par courrier, après la régularisation de votre dossier et acquittement de votre facture.

ATTENTION

Il est impératif qu'au moment de l'entrée en Clinique vous vous soyez mis d'accord avec vos praticiens (chirurgien et anesthésiste) sur le mode de règlement des honoraires et sur leurs montants

Consignes importantes aux patients hospitalisés

Afin de ne pas surcharger les espaces d'attente de nos différents services, nous vous remercions de bien vouloir respecter l'heure d'entrée à la clinique qui vous a été donnée.

Le port du masque sera obligatoire pour tous dès l'entrée à la clinique.

Les accompagnants et les visites seront interdits, sauf dérogation de la direction.

Nous vous rappelons qu'aucune livraison de l'extérieur ne peut être faite aux patients.

Attention :

Vous devez être impérativement joignable la veille de votre intervention

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)